



Raiffeisen
Fonds (CH) – Focus
Interest & Dividend
Un antidote
aux taux bas

LETTRE AUX INVESTISSEURS

JANVIER 2020 | PAGE 1/3

Chers investisseurs,

J'espère que vous n'avez jamais été mordu par un serpent et que vous ne le serez jamais. J'ai entendu parler d'un charmeur de serpents trop confiant dont le cobra a sauté de son panier, pour lui planter ses dents venimeuses dans le bras. Heureusement, l'antidote était à portée de main.

Mais quel est le rapport avec les placements? En tant que gestionnaire de fonds, je ne charme pas les serpents et les marchés financiers ne se laissent pas facilement amadouer non plus. Mais depuis que les taux d'intérêt sont si bas, on me demande souvent si j'ai un antidote. Ma réponse est simple: investissez dans le Raiffeisen Fonds (CH) – Focus Interest & Dividend.

Pour entamer de bon pied la nouvelle décennie

Au cours de l'année écoulée, le calme est peu à peu revenu sur la scène géopolitique mondiale. Dans le différend commercial qui oppose les Etats-Unis et la Chine, les positions se sont adoucies. Au Royaume-Uni, les tergiversations et revirements ont finalement abouti à la sortie du pays de l'Union européenne. Les principales banques centrales ont continué d'injecter de l'argent bon marché dans le système financier, pour stimuler l'économie.

Cela a eu pour effet de doper les marchés boursiers, de sorte que la plupart d'entre eux ont terminé 2019 sur une nette hausse. Vers la fin de l'année, les titres cycliques des entreprises très sensibles à la conjoncture se sont envolés. Les valeurs défensives, moins dépendantes du cycle économique, ont alors pris du retard.

Du côté des obligations, les emprunts d'Etat, délaissés sur fond d'amélioration des données économiques et d'atténuation des risques politiques, ont subitement regagné en popularité. Les rendements ont certes augmenté mais sont restés

faibles: ceux des obligations d'Etat suisses et allemandes à 10 ans sont toujours négatifs. La plupart des obligations d'entreprises et celles des marchés émergents se sont avérées plus rentables.

Un remède efficace: les obligations à fort rendement et les actions à dividendes élevés

Dans ce contexte, il s'imposait d'orienter le Raiffeisen Fonds (CH) — Focus Interest & Dividend, vers les titres d'entreprises et ceux des pays émergents présentant des rendements attractifs. Après une évaluation minutieuse de la solidité financière et des perspectives futures des différents émetteurs, je n'ai retenu que ceux dont les primes de rendement justifiaient de prendre plus de risques. En matière d'actions, mon choix de me concentrer davantage sur les entreprises à dividendes élevés et qui opèrent dans des secteurs cycliques a porté ses fruits.

«Si les taux d'intérêt restent bas, il faut une bonne dose de titres à dividendes ou à coupon rentables, de qualité élevée.»

La normalisation des taux d'intérêt prend son temps

La Réserve fédérale américaine a clairement indiqué qu'elle n'entendait pas resserrer la vis des taux d'intérêt avant fin 2020. Quant à la Banque centrale européenne, elle souhaite s'en tenir à sa politique monétaire actuelle. Elle a tout de même annoncé qu'elle réexaminerait sa stratégie, voire la compléterait par des mesures de promotion des investissements.

Pour l'heure, les chiffres de l'économie mondiale annoncent une stabilisation. Si la croissance demeure à son niveau ac-



tuel, l'inflation n'accélérera pas, ce qui continue d'offrir un environnement favorable aux placements en actions et en obligations. Un revirement stratégique de la part des banques centrales, un sursaut d'hostilité dans le différend commercial ou une flambée au Moyen-Orient pourraient plomber le moral des investisseurs et faire vaciller à nouveau les marchés financiers.

Une recette éprouvée

C'est pourquoi, je ne testerai pas de nouvelle recette pour le Raiffeisen Fonds (CH) – Focus Interest & Dividend et je m'en tiendrai à ma stratégie éprouvée:

- prendre des risques maîtrisés et ciblés;
- mettre de côté au fur et à mesure les intérêts et dividendes versés et les distribuer conformément à l'objectif de rémunération, qui est fixé à 2,5% par an (sans garantie);
- toujours garder à l'esprit la préservation du capital comme objectif de long terme.

Parce qu'il me tient beaucoup à cœur que vous puissiez surmonter cette traversée du désert jusqu'à ce que les taux remontent, grâce à des distributions régulières de votre fonds, sans subir de morsure douloureuse.

Avec mes meilleures salutations

50°m

Votre gestionnaire de fonds, Dominik Zörner Vontobel Asset Management



Pour en savoir plus sur le Raiffeisen Fonds (CH) – Focus Interest & Dividend, consultez les «Aperçus sur la gestion de fonds» suivants: <u>Un ex-banquier central déballe sa panoplie d'instruments</u>, août 2019 <u>Votre gestionnaire de fonds en chiffres</u>, avril 2019

Vous pouvez demander ces documents à votre conseiller clientèle ou les consulter sur notre site web. Vous y trouverez un aperçu intéressant de nos fonds les plus appréciés, ainsi que l'abonnement gratuit à notre newsletter sur les fonds de placement: raiffeisen.ch Clientèle privée > Placer > Marchés et opinions > Publications — Solutions de placement

Pour obtenir des chiffres détaillés et des informations complémentaires sur ces fonds, merci de bien vouloir contacter votre conseiller clientèle ou consulter les documents correspondants (fiche produit, factsheet, KIID) disponibles sur raiffeisen.ch/fonds

Opportunités

- Distributions régulières: le fonds met l'accent sur la génération de revenus à partir de différentes sources, la distribution régulière des produits d'intérêt d'obligations, de dividendes d'actions et de primes d'options.
- Gestion active: le gestionnaire de fonds, spécialisé dans les placements mixtes, s'occupe de toutes les décisions de placement en votre nom et exerce un contrôle strict des risques basé sur son évaluation de l'évolution actuelle du marché et de ses analyses approfondies d'entreprises.
- Protection élevée des investisseurs: le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs, et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- Egalement disponible dans le cadre du plan d'épargne en fonds de placement: Vous pouvez constituer un patrimoine de manière systématique en effectuant des versements réguliers via un plan d'épargne en fonds de placement.

Risques

- Fluctuations: il est possible que le fonds doive affronter des fluctuations de cours, liées au marché, au secteur, à l'entreprise et aux intérêts. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité de l'émetteur est rétrogradée ou qu'un émetteur ne respecte pas ses obligations, des pertes de cours sont également possibles.
- Produits dérivés et matières premières: l'utilisation de produits dérivés recèle des risques supplémentaires (entre autres le risque de contrepartie). Les placements en matières premières peuvent connaître des fluctuations de valeur inattendues à tout moment, les prix des matières premières pouvant être fortement influencés par les interventions des gouvernements.
- Analyse de la valeur et décision de placement: ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises ni les décisions de placement actives du gestionnaire de portefeuille n'offrent une garantie de succès.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut passer au-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Ce document ne constitue pas une offre

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Les contenus figurant dans cette publication sont mis à disposition uniquement à des fins d'information et de publicité. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique du terme, ni une incitation ou une recommandation à l'achat ou à la vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation, ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes, ainsi que le détail des risques inhérents à ces produits figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par exemple le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants, ni aux résidents d'un Etat dans leguel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'est ni destinée à donner un conseil en placement à l'investisseur, ni à l'aider à prendre une décision en matière d'investissement. Tout investissement dans les placements décrits ici ne devrait se faire qu'après un conseil à la clientèle adéquat et/ou après l'examen du prospectus de vente à force juridique contraignante. Toute décision de placement prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds, ainsi que sur les «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 St-Gall, auprès de la Banque Vontobel SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich, de la Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich (ci-après dénommées ensemble «Vontobel»)

Exclusion de toute responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou aux dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elles déclinent par ailleurs toute responsabilité liée aux pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à cette publication.

